

## Politique santé de la Région Nouvelle-Aquitaine : feuille de route, règlements d'intervention et appels à projet

Séance plénière du 14 décembre 2017

Le CESER souligne la qualité du travail synthétisé dans cette feuille de route et approuve les grands axes ou « chantiers » autour desquels elle s'articule. Il appelle à une nécessaire complémentarité et articulation de cette feuille de route avec celle attendue en matière de « silver économie » et avec le schéma régional des formations sanitaires et sociales.

L'objectif d'égalité d'accès aux soins invite à une véritable mobilisation pour favoriser l'installation de professionnels dans les territoires les moins bien couverts en services de soins, en s'appuyant sur diverses expériences menées dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine. Le CESER préconise l'organisation d'une offre d'accompagnement social et/ou psychologique en parallèle du développement de la médecine ambulatoire. Il appelle également dans ce cadre à la prise en compte de certaines problématiques d'accès aux soins notamment chez les jeunes migrants.

Il insiste par ailleurs sur la nécessité d'une approche éthique et d'une mise en débat en lien avec les développements technoscientifiques actuels en matière de santé, qui mobilisent des technologies de plus en plus intrusives dont les impacts sur les individus et les sociétés méritent d'être interrogés.

Le CESER approuve l'intégration d'un chantier sur la prévention en santé, dont il estime qu'il devrait inclure également les enjeux en matière de nutrition ou de qualité alimentaire d'une part et de santé au travail d'autre part.

Le CESER souligne la qualité du travail réalisé en vue de l'élaboration de cette feuille de route, laquelle synthétise les grandes orientations du Conseil régional en matière de santé. L'assemblée socioprofessionnelle apprécie l'approche transversale et la lisibilité de ce document sur un domaine qui, s'il ne relève ni fondamentalement ni directement des compétences de la collectivité, recoupe plusieurs champs d'intervention de la politique publique régionale, centrée notamment sur les enjeux d'innovation et de recherche au service de la santé.

### **Un cadre d'intervention qui appelle une complémentarité avec la feuille de route sur la « silver économie » et avec le schéma régional des formations sanitaires et sociales.**

Le CESER regrette que cette feuille de route ne puisse être examinée simultanément à celle relative à la « silver économie » d'une part et au schéma régional des formations sanitaires et sociales d'autre part, annoncés pour 2018.

En effet, le vieillissement démographique constitue l'une des caractéristiques structurelles de la région Nouvelle-Aquitaine et apparaît à la fois comme un facteur aggravant dans le développement des maladies chroniques et dégénératives et comme un facteur d'innovation et d'emplois.

Par ailleurs, si la feuille de route présentée intègre dans ses différents « chantiers » un volet relatif à l'impact sur les formations, les orientations qu'elle affiche passent irrémédiablement par une articulation essentielle avec l'offre de formation aux carrières sanitaires et sociales, qui devrait intégrer un volet relatif à la formation continue des actifs salariés et la formation de formateurs en lien avec les OPCA concernés.

Le CESER considère que les 4 « chantiers » qui structurent cette feuille de route (territoires de santé, développement technologique, innovation et compétitivité, prévention et santé-environnement), répondent aux principaux enjeux identifiables en cohérence avec les compétences dévolues au Conseil régional.

Néanmoins, l'assemblée consultative souhaite formuler plusieurs observations et propositions complémentaires relatives aux différents axes proposés.

## **Territoires de santé : relever le défi d'un maillage territorial de professionnels du soin**

L'égalité d'accès aux soins constitue une priorité, compte tenu des disparités constatées entre territoires en matière de couverture en service de santé. Si le développement de maisons de santé pluri-professionnelles et de services de télémédecine doit être soutenu, il importe aussi de mettre en œuvre de véritables leviers pour l'accueil de professionnels de santé et de leur famille sur les territoires les plus mal desservis, auxquels peut participer l'accueil de stagiaires (de la première année d'étude ou PACES à l'internat).

Le CESER souligne aussi l'intérêt de formes d'échanges d'expériences, telles que celles menées dans certains territoires (ex : maison de santé virtuelle sur le plateau des Millevaches).

Par ailleurs, le développement de la médecine ambulatoire dans le parcours de soins devrait aussi prendre en compte les problématiques d'accompagnement social et/ou psychologique des patients et de leur famille (ou aidants). Cet accompagnement appelle donc également l'organisation d'une offre structurée à l'échelle territoriale.

Enfin, certains territoires de la grande région sont aussi confrontés à la présence et/ou à l'accueil de populations particulièrement fragilisées qui peuvent présenter des problèmes spécifiques sur le plan sanitaire et psychologique. C'est par exemple le cas de mineurs non accompagnés ou de certaines populations migrantes présentant parfois des séquelles lourdes liées à leur parcours migratoire. Il serait donc pertinent que les appels à manifestation d'intérêt puissent intégrer cette problématique particulière.<sup>1</sup>

## **La nécessité d'adosser le développement technologique à une dimension éthique et citoyenne**

Les avancées technoscientifiques actuelles en matière de santé, qui mobilisent des domaines de connaissance de plus en plus variés (génétique, neurosciences, cognitive, robotique, intelligence avancée et technologies de l'information, nanotechnologies...), sont porteuses de grandes espérances et de progrès mais aussi d'inquiétudes et de risques.

Le caractère de plus en plus intrusif de ces technologies est susceptible de générer de profondes transformations, dont la portée sur les individus et plus largement sur les sociétés est encore difficilement mesurable. Pour le CESER, les perspectives de saut technologique, matérialisées entre autres par la convergence « NBIC »<sup>2</sup>, portées par de puissants lobbyings et dopées par l'ouverture de nouveaux marchés, ne doivent pas occulter les dimensions éthiques et une nécessaire mise en débat démocratique. Ainsi, si l'objectif de construction d'une « force régionale dans le domaine de la réparation » présente un véritable intérêt, il mérite d'être accompagné et coordonné avec un travail approfondi concernant les enjeux éthiques et sociétaux qui lui sont associés, s'agissant par exemple du glissement plus que sémantique entre l'« humain réparé » et l'« humain augmenté ».

C'est pourquoi le CESER exprime toute son attention sur l'inscription dans cette feuille de route d'un programme consacré à la recherche approfondie en santé publique et en éthique, qui doit associer entre autres les espaces de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine (EREA, ERELIM, et Espace de Réflexion Éthique de Poitou-Charentes).

<sup>1</sup> Cf. à ce propos l'avis rendu récemment par le comité consultatif national d'éthique

<sup>2</sup> Nanotechnologies, biotechnologies, Informatique et sciences Cognitives  
Avis – Séance plénière du 14 décembre 2017

## Un effort louable de structuration d'une démarche inter-clusters

Le CESER apprécie la volonté du Conseil régional de favoriser l'affirmation et/ou l'émergence de filières d'activités relevant du secteur de la santé sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, rassemblant des acteurs de la recherche, de l'industrie et des services.

## Prévention : l'intérêt d'une prise en compte élargie des domaines d'intervention du Conseil régional

Le CESER souligne la pertinence de ce chantier dans cette feuille de route, au regard des multiples enjeux que cela recouvre en matière de santé publique et des domaines d'intervention de la collectivité régionale potentiellement concernés.

L'assemblée socioprofessionnelle apprécie en ce sens les priorités affichées par le Conseil régional en direction de certains publics cibles (jeunes notamment, mais aussi personnes âgées, professionnels du monde agricole qui doivent aussi intégrer les salariés et saisonniers), en matière de santé-environnement ou à travers sa compétence d'aménagement du territoire. Le CESER souligne l'importance de la prévention des comportements addictifs parmi les jeunes (lycéens et apprentis en particulier), par une meilleure sensibilisation des chefs d'établissements et par un soutien aux initiatives portées dans ce domaine par les jeunes.

Néanmoins, considérant l'importance de ses politiques en matière d'éducation (ex : restauration dans les lycées) et de développement agricole, le CESER invite le Conseil régional à intégrer dans ce chantier les enjeux en matière de nutrition et de qualité alimentaire.

De la même façon, sur la base de ses compétences accrues en matière économique, il considère l'intérêt d'une prise en compte élargie de la prévention de la santé au travail, en lien avec l'ARACT et la CARSAT. Il regrette que cette dimension, pourtant essentielle au regard du coût social, sanitaire et économique, ne soit pas prise en compte dans la feuille de route régionale. Il invite le Conseil Régional NA à intégrer au SRDEII les conditions de travail et la santé au travail dans les critères de soutien à l'activité économique.



---

Proposition de la commission 7 « Vie sociale, culture et citoyenneté »  
Président : Manuel DIAS VAZ ; Rapporteurs : Éliane FOSSÉ



---

Vote sur l'avis du CESER  
« Politique santé de la Région Nouvelle-Aquitaine : feuille de route, règlements d'intervention et appels à projet »

209 votants  
209 pour

Adopté à l'unanimité

**Jean-Pierre LIMOUSIN**  
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine